

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/02/2015

Réception par le Prefet : 16/02/2015

Publication : 20/02/2015



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-2-3-3

Séance du vendredi 13 février 2015

LIAISON ALTKIRCH - MULHOUSE - BURNHAUPT-LE-BAS RAPPORT ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- prend acte des recommandations et de la réserve du commissaire-enquêteur,
- décide de modifier le programme des études afin d'intégrer la réserve du commissaire-enquêteur sur le débouché direct de la liaison sur la Rocade Ouest de MULHOUSE,
- sollicite l'ouverture d'une enquête publique complémentaire,
- autorise la conduite des études de niveau avant-projet nécessaires à l'élaboration du dossier complémentaire de déclaration d'utilité publique.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions